

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

COMITE NATIONAL DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS

09 au 14 décembre 2022

SOMMAIRE

1. Décisions du Comité National de Suivi (CNS)

1.1 Programmations 2014 – 2020

1.2 Programmations 2021 – 2027

2. Synthèse des interventions

3. Annexes

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS

Annexe 2 : Allocutions

- *Discours du Président du conseil départemental*
- *Discours du représentant de la Commission Européenne*
- *Discours de la Présidente du conseil régional*
- *Discours du Préfet de région*

1. Décisions du Comité National de Suivi du 13 décembre 2022

1.1 Programmes 2014 – 2020

1.1.1 Programme Opérationnel FEDER Réunion - Conseil régional

2014-2020 (CCI 2014FR16 RFO P007)

Le Comité prend acte :

- de l'état d'avancement du programme et de sa dynamique de programmation au niveau des différents axes, de la mise en œuvre du volet REACT EU, de la mise en œuvre des grands projets, de la mise en œuvre des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI).
- de l'état d'avancement du plan d'évaluation et du rapport de synthèse des évaluations qui sera communiqué à la Commission Européenne avant le 31/12/2022
- des actions de communication

1.1.2 Programme de Développement Rural FEADER Réunion - Département

2014-2022 (CCI 2014FR06RDRP004)

Le Comité prend acte :

- de la dynamique de mise en œuvre du PDR Réunion ;
- de l'état d'avancement du plan de communication du PDR Réunion.

1.1.3 Programme Opérationnel Fonds social européen - La Réunion 2014-2020 (CCI 2014FR05SFOP005)

Le Comité prend acte :

- de l'état d'avancement du programme FSE.
- de l'état d'avancement du plan de communication
- de l'état d'avancement du volet déconcentré du Programme national IEJ
- de l'état d'avancement du plan d'évaluation.

1.2 Programmations 2021 – 2027

1.2.1 volet régional du Plan Stratégique National FEADER 2023 – 2027

Le Comité prend acte de l'état d'avancement de la préparation du PSN 2023-2027.

1.2.2 volet déconcentré du programme national FSE+ 2021 – 2027

Le Comité prend acte de l'état d'avancement du volet déconcentré du PN FSE+ 2021-2027.

1.2.3 volet régional du programme national FEAMPA 2021 - 2027

Le Comité prend acte du volet régional du PN FEAMPA 2021-2027.

2. Synthèse des interventions

2.1 Programme FSE La Réunion 2014 – 2020

Mme Gaedane MEDDENS, rapporteure géographique à la DG EMPL rappelle que La Réunion met en œuvre une stratégie de croissance inclusive qui s'inscrit pleinement dans la démarche de la politique de cohésion européenne, en soutenant une économie créatrice d'emplois, avec plus de cohésion sociale et territoriale.

Le domaine social est un aspect auquel la Commission attache une grande importance, notamment avec des réalisations opérées durant l'année 2022 à ce sujet, avec les objectifs de Porto déclinés en objectifs nationaux en juin 2022 ; la directive sur le salaire minimum adoptée cet automne ; et puis encore la décision de la Présidente Von Der Leyen en septembre lors de son discours sur l'état de l'Union de faire de 2023 'l'année européenne des talents' et surtout de la formation continue.

La décision d'utiliser plus d'un quart des crédits à des actions de lutte contre le décrochage scolaire, et le développement des compétences des personnes les plus éloignées du marché de l'emploi, répond totalement à cette volonté politique affichée au niveau européen.

Par ailleurs plus d'un tiers des crédits visent à soutenir l'accès à l'emploi par le développement des compétences, de la mobilité, de la création d'entreprise. 15% vise à accroître le nombre de personnes inscrites dans un processus d'insertion, et près de 20% des actions ont été des actions directes de réponse à l'impact économique de la crise sanitaire.

Dans l'ensemble, l'aide fournie par le FSE a apporté une valeur ajoutée manifeste, qui se retrouve dans les conclusions des évaluations qui ont été menées jusqu'à présent. La plus-value des fonds européens n'est plus à démontrer, mais l'accompagnement renforcé des porteurs de projets pour les outiller, et une ouverture à un plus grand nombre ou à une plus grande typologie de porteurs est un enjeu majeur de manière à développer la capacité à faire du territoire.

Sur l'état d'avancement, de manière générale, la progression du programme est satisfaisante. Le plan de rattrapage du retard initial de l'axe 3 sur l'inclusion sociale est effectif. Le taux de programmation vient maintenant s'aligner aux les deux autres axes.

Le niveau de certification reste certes encore faible, mais l'Autorité de gestion poursuit le déploiement d'outils de gestion par un suivi permanent des opérations facilitant l'identification des blocages et la levée des obstacles.

Même si pour le PO FSE Réunion, le seuil de dégagement d'office devrait être atteint, il reste un montant d'un peu plus de 2 M€ à dégager. Les efforts doivent être poursuivis en ce en ce sens.

En général tous ces chiffres sont plutôt rassurants et laissent présager d'une consommation pleine et entière des ressources FSE à la clôture. Il convient néanmoins de continuer à certifier les dépenses à la Commission afin d'atteindre les cibles prévues dans le cadre de performance. D'autant plus avec l'injection des crédits supplémentaires REACT-EU, puisque dans le cadre de la crise, la Commission a proposé de renforcer sa politique de cohésion afin que ces fonds puissent continuer à apporter une aide essentielle aux Etats membres et aux régions en termes de convergence, de croissance durable et de cohésion sociale.

Concernant les crédits IEJ, la programmation s'est achevée, et les efforts de certification doivent se maintenir. L'atteinte des résultats avec les 40 000 participants est à souligner.

S'agissant des perspectives et de la clôture du programme, beaucoup d'investissements sont réalisés et de dépenses à contrôler pour que cette période puisse être clôturée.

La clôture ne sera pas facile puisque la fin de programmation est compliquée. D'abord, parce qu'il n'y a jamais eu autant de crédits disponibles avec REACT. Aussi parce que la mise en œuvre a été perturbée avec les facteurs externes: le COVID, et les conséquences de la guerre en Ukraine.

La situation est donc paradoxale :

- D'une part, la politique de cohésion et un véritable outil de réaction à la crise avec des nouveaux crédits, plus de flexibilité, des cofinancements plus élevés, moins de contraintes.
- En même temps la mise en œuvre des projets n'a jamais été aussi compliquée puisque les formations sont annulées à cause du COVID, pareil pour les projets d'infrastructures avec l'augmentation des prix.

Il importe que chacun puisse jouer son rôle : les autorités de gestion font preuve d'adaptation avec des modifications de programme pour répondre aux défis du moment, et changer aussi les méthodes de mise en œuvre (ex : formations qui passent du présentiel en ligne). La Commission a fait preuve de flexibilité. Les programmes ont été examinés dans des délais raccourcis.

Il importe de tirer pleinement profit des crédits disponibles. Il est crucial d'investir pour l'avenir et soutenir les personnes les plus vulnérables. Les attentes quant à la rigueur de la gestion du budget restent les mêmes malgré la période de crise que nous vivons.

Mme MEDDENS encourage l'AG et les services dans un effort supplémentaire, et assure que la Commission reste pleinement mobilisée pour apporter l'aide nécessaire.

2.2 Programme de développement rural

Sur la programmation 2014 – 2022, **M. Marc BLONDIAU, rapporteur géographique à la DG AGRI**, remercie les services qui ont organisé cette semaine de mission. Il félicite les équipes pour la bonne dynamique du programme, et les encourage à maintenir les efforts pour cette fin de programme.

S'agissant du volet régional du PSN 2023-2027, l'Autorité de gestion du FEADER devant attendre la mise en place du Comité national, regrette de ne pas pouvoir procéder à l'installation du Comité de suivi régional lors de ce CNS.

M. Marc BLONDIAU émet un point de vigilance concernant le conventionnement des GAL au titre de la programmation 2023-2027 (AAC LEADER). Il incite les partenaires à signer les conventions dans les meilleurs délais, pour :

- Respecter la réglementation qui prévoit un conventionnement au plus tard 1 an après l'adoption du PSN
- Mais surtout ne pas retarder le démarrage de LEADER, la période de programmation étant de 5 ans.

Enfin, il souligne la nécessité de maintenir les échanges bilatéraux entre la Commission et les régions en associant notamment le rapporteur géographique au Comité de suivi régional.

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS

Annexe 2 : Allocutions (seul le prononcé fait foi)

- ***Discours du Président du conseil départemental***
- ***Discours de la Présidente du conseil régional***
- ***Discours du Préfet de région***

Comité National de Suivi pluri-fonds

PLENIERE

Mardi 13 décembre 2022



Mot d'accueil de M. Jérôme FILIPPINI

Préfet de La Réunion

Intervention de M. Cyril MELCHIOR
Président du Conseil départemental
de La Réunion

Intervention du représentant de la délégation de la Commission Européenne

Intervention de Mme Huguette BELLO

Présidente du Conseil régional de La Réunion

Intervention de M. Jérôme FILIPPINI

Préfet de La Réunion

PO FEDER 2014-2020



AVANCEMENT ET PREVISIONS DU PROGRAMME

Avancement du programme (1/2)

PROGRAMMATION

1 737 dossiers programmés pour un coût total de 2,43 Mds €, soit 107% de la maquette disponible (REACT-UE compris)

CERTIFICATION

1 150 Mds € de dépenses totales retenues par l'Autorité de certification avant prochains appels de fonds privés à hauteur de 120 Milliards d'euros

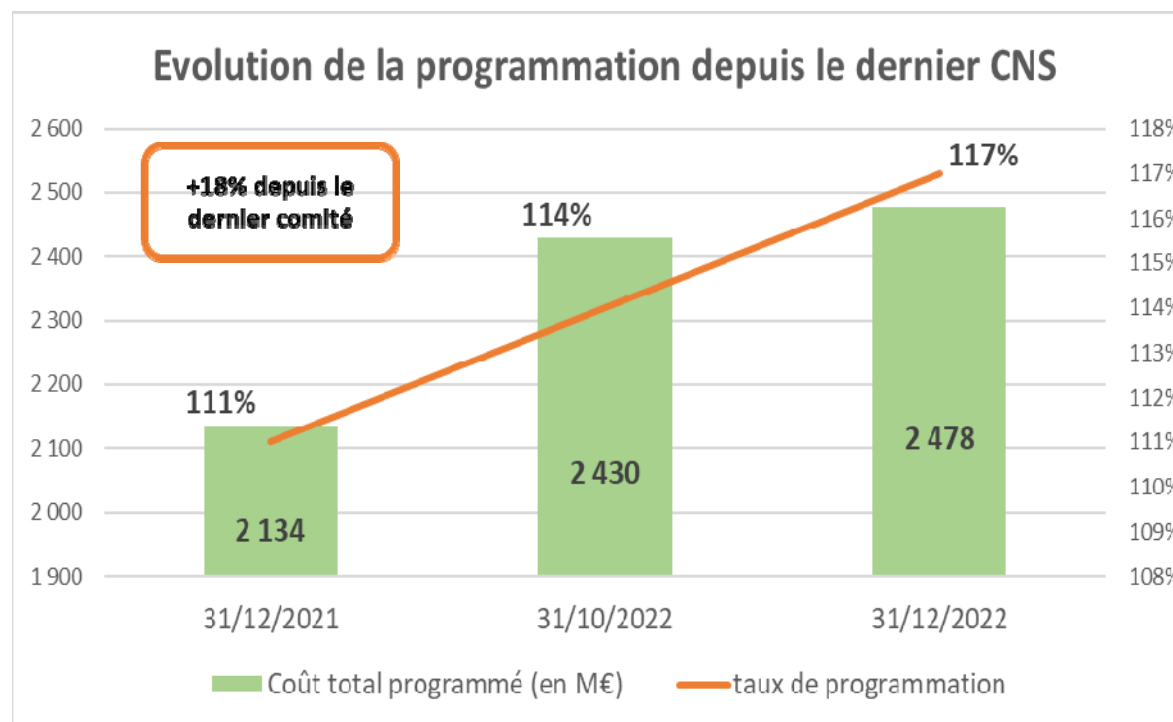
PAIEMENTS

657 M€ de montants FEDER (dernier appel de fonds du 04-11-2022)

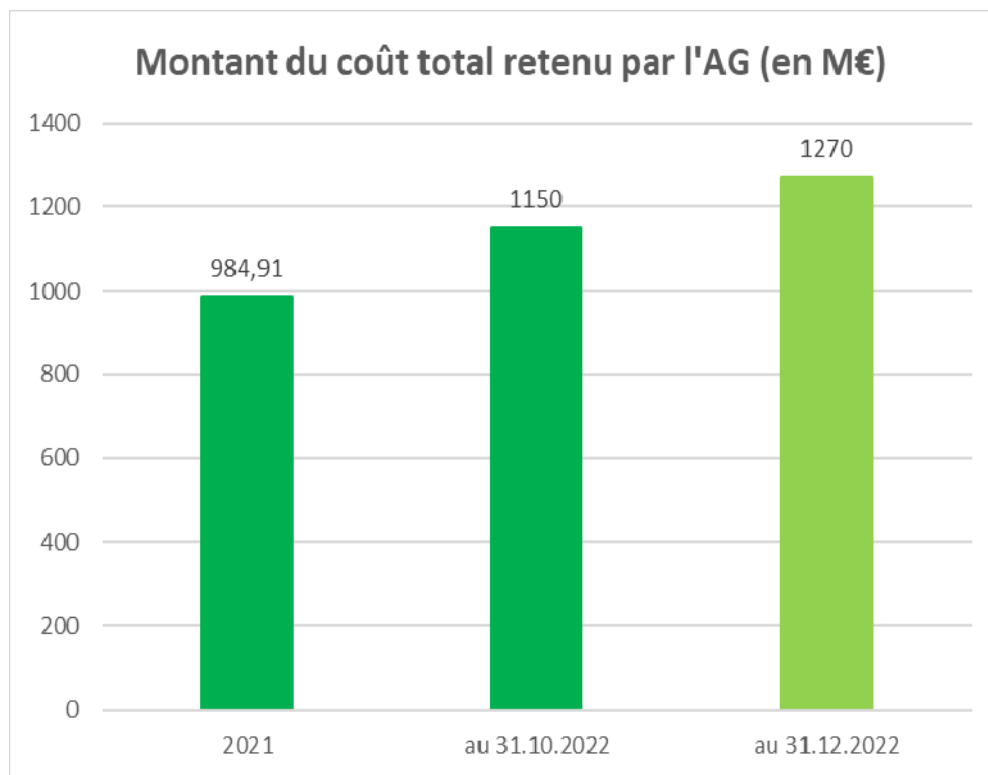
-> seuil du DO pour 2022 passé

Prochain appel de fonds de 77 M€ de FEDER

N.B : Pour la facilité de lecture et de comparaison historique, le volet REACT UE additionnel n'est pas comptabilisé



Avancement du programme (2/2)



- 3 appels de fonds validés par la Commission pour l'exercice comptable 2022-2023
- 2 appels de fonds prévus avant la fin de l'année 2022 pour un montant FEDER de 77 Milliards d'euros
- Une certification par l'AG de 60% au 31/12/2022 (de 51% avec le volet REACT UE)

Avancement de la programmation par axe

4 axes les plus dynamiques en programmation (hors REACT UE).

- **l'axe 1** : soutien à la recherche, développement technologique et innovation
- **l'axe 3** : soutien visant à améliorer la compétitivité des entreprises (y compris les instruments financiers)
- **l'axe 5** : action pour le développement durable avec la programmation du dossier de traitement des déchets (ILEVA)
- **l'axe 8** : investissements aéroportuaires, zones d'activités, aménagements de protection contre les inondations, opérations de compensation des surcoûts.

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|---|---|--|
| <p>Dynamique de la programmation (1/2)</p> | <p>La Commission Européenne exprime sa satisfaction et souligne que le FEDER a une bonne dynamique de programmation.</p> <p>Elle salue les mesures prises par l'Autorité de Gestion pour assurer la bonne clôture du programme : modifications d'ajustement, dialogue avec les bénéficiaires, anticipation des aléas.</p> <p>Elle indique que les projections en matière de certification sont encourageantes, reste à voir comment la dynamique de programme évoluera en 2023 (respect des délais par les porteurs de projet, dynamique de certification).</p> | <p>Les services de l'AG sont réalistes. Ils indiquent à la Commission qu'ils rencontrent régulièrement les porteurs de projet pour suivre au plus près la réalisation des opérations. Cependant des aléas peuvent survenir au niveau du déroulement final des projets.</p> <p>L'AG précise que le programme actuel est volontairement en surprogrammation. Sur l'axe 8, qui concerne l'allocation RUP, une flexibilité entre axes serait souhaitable au même titre que pour la clôture précédente.</p> |

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|---|---|--|
| <p>Dynamique de la programmation (2/2)</p> | <p>La Commission Européenne remercie et félicite toutes les équipes de l'Autorité de gestion pour le travail accompli.</p> <p>Elle reconnaît les aléas et difficultés rencontrés sur la programmation et prend note des bonnes pratiques (ex: BSCU...) mises en œuvre par l'Autorité de gestion qui font de La Réunion un programme « modèle » au niveau des RUP.</p> | <p>S'agissant du niveau de certification, l'AG précise qu'il aurait été souhaitable de pouvoir obtenir un délai pour la certification au cours de la dernière année comptable, alors qu'à ce jour il est annoncé en France, un raccourcissement de 2 mois. La programmation a en effet retenu des projets nouveaux sur REACT qui nécessitent donc un délai de réalisation plus long avec un impact sur le niveau de certification.</p> |

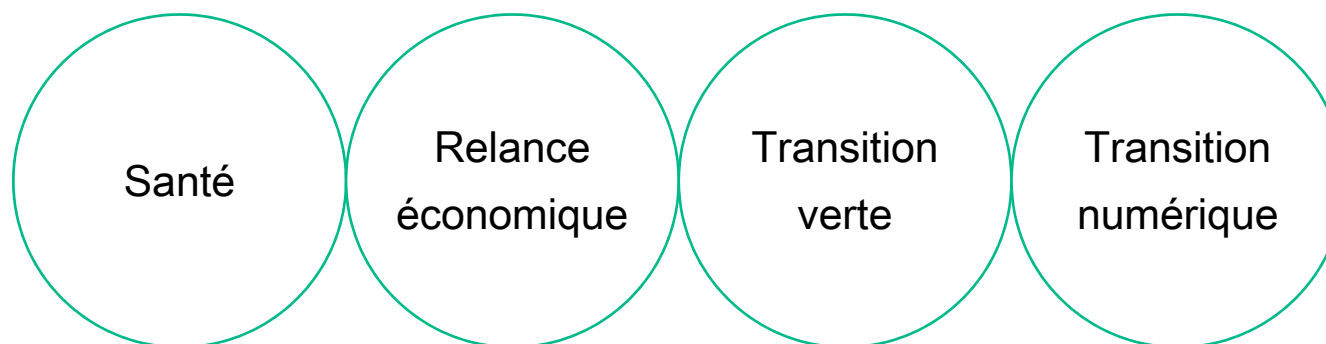
Mise en œuvre du volet *REACT-UE*

Présentation de l'instrument REACT EU

+ 340 M€ intégrés au programme FEDER 2014-2020: plus forte enveloppe de France

- 2 modifications du programme FEDER 2014-2020 pour prise en compte des deux tranches (mai 2021 et juin 2022)
- approbation de nouveaux critères de sélection (Mai 2021)
- publication de nouvelles fiches actions (appel à projet permanent)
- 5 conventions mises en œuvre entre l'AG et les EPCI pour la dynamisation territoriale et mise en place d'un financement d'un agent

- 4 volets identifiés :



PERSPECTIVES REACT-EU

- ✓ Près de 450 M€ de projets recensés, dont plus de 360 M€ de projets déposés

-> tous les moyens de REACT-EU seront donc mobilisés à La Réunion malgré les contraintes de délais qui entravent les porteurs de projet ; et le non remboursement de projet totalement achevés sans effet sur la relance.

- ✓ L'AG a défini des mesures prudentiels d'une part pour clôturer la programmation fin 2022, a déporté des dossiers qui devraient être éligibles au PO 21-27 (sous réserve de l'adoption des critères de sélection) vers ce programme, et rappeler les règles applicables aux dates limites de réalisation des projets.
- ✓ L'AG a mis en place également un plan d'action pour les remontées des dépenses avec une date butoir au 31 mars 2023 pour les premières demandes d'acompte et la complétude totale des pièces demandées par exemple.

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|-----------------------|---|--|
| Volet REACT UE | <p>La Commission européenne demande à l'Autorité de gestion si elle a suffisamment de projets en stock en cas d'aléas.</p> <p>Le représentant de la CINOR souligne que le mode de gestion adopté par l'Autorité de Gestion montre un vrai <i>continuum</i> et permet d'inscrire la coopération avec les EPCI sur le long terme.</p> | <p>L'Autorité de Gestion a décidé de ne plus accepter de dossiers au titre REACT UE au regard de la suprogrammation acceptable.</p> <p>Certains dossiers seront ainsi basculés sur la programmation 2021-2027.</p> <p>En conclusion le taux de certification à fin 2022 s'élèverait à 65 % hors REACT UE et à 5 % pour REACT UE.</p> |

Mise en œuvre des Grands Projets

Mise en œuvre des Grands Projets

Nouvelle Route du Littoral (N.R.L)

Ouverture partielle à la circulation depuis **août 2022**, et finale **février 2023** sur la partie St-Denis/Grande Chaloupe

Accord « Matignon 3 » :
Linéaire de la dernière digue réalisé sous forme de viaduc

Cofinancement par l'Etat et la Région, sans concours communautaires

Demande de modification du périmètre du GP à la portion déjà livrée

Aéroport ARRG

Révision du programme d'investissements de l'aéroport

Oct 2021 :
Lancement du dernier chantier de construction de la nouvelle aérogare

Livraison prévue **décembre 2023**

Traitement amont des déchets

Sept. 2022 :
Version définitive du dossier GP transmis à l'AG

Périmètre final du projet:
investissements du futur « Pôle Déchets Sud »

Investissements retenus comme éligibles = 41M€ - inférieurs au seuil des GP (50M€)

Projet ne relève plus des GP et sera programmé fin 2022

Très Haut Débit (THD)

Fév. 2020 :
Démarrage des travaux de construction du réseau (tranche ferme)

Premières prises livrées en 2020 et commercialisées en 2021

Réduction de 7M€ du montant de la part public

Achèvement de la tranche ferme **en 2022**

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|--------------------------------------|--|--|
| Avancement des Grands Projets | <p>La Commission prend acte des éléments d'information annoncés.</p> <p>La demande du GP NRL est en cours d'examen à la Commission Européenne.</p> | <p>L'AG rappelle les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des GP, en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet THD qui a dû être redimensionné à la baisse, • L'ARRG qui a également été modifié pour tenir compte de l'impact économique de la crise sanitaire, • Le projet, financé par le FEDER, lié au traitement des déchets ne consiste plus en une UVE mais en une unité de traitement de la partie amont (tri). • Le grand viaduc de la NRL sera totalement opérationnel en février 2023, et une demande de modification du GP a été transmise. |

Mise en œuvre des I.T.I

Mise en œuvre des Investissements territoriaux intégrés (I.T.I)

PROGRAMMATION 2014-2020

- 143 opérations pour 91,9M€ de FEDER, soit 72% de la dotation
- Programmation dynamique en matière de mobilité durable
- Des difficultés ponctuelles de mise en œuvre liées à plusieurs facteurs (législatifs, abandon de projets structurants, crise sanitaire ...)

PROGRAMMATION 2021-2027

- Accord de principe des EPCI pour poursuivre le dispositif
- Reconduction du périmètre initial ouvert aux zones urbaines
- Complété par un second périmètre dédié aux « Hauts de l'île »

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|--|--|---|
| Mise en œuvre Investissements territoriaux intégrés | La Commission ne formule pas d'observation particulière. | <p>L'AG annonce que la dotation n'a pu être programmée en totalité, principalement du fait de l'abandon de projets tels que les SWAC et le second transport par câble.</p> <p>Par ailleurs l'AG signale également l'impact du transfert de compétences consécutif à la loi NOTRE et des ralentissements générés par la pandémie.</p> <p>L'AG précise le renouvellement et l'extension de la démarche au titre du nouveau programme.</p> |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION

Mise en œuvre du plan d'évaluation

2015 :
Etablissement
et validation
du plan
d'évaluation

2018 :
Evaluations
à mi-
parcours

2019 :
Evaluations
thématique
et d'impact
du
programme
(Entreprise)

2020 :
Examen du
cahier des
charges de
l'étude
visant le
reste des
priorités

2022 :

- synthèse des évaluations (CRE puis Commission)
- Lancement des dernières évaluations du programme *(décalé au regard de la nécessité prise en compte de la crise)*

2023:
restitution
des
résultats
des
derniers
travaux
menés (CRE
puis CNS)

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|---|---|--|
| Mise en œuvre du plan d'évaluation | La CE prend connaissance des éléments transmis. | <p>La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement du territoire.</p> <p>En conséquence l'AG a souhaité retarder le lancement des dernières études pour y intégrer l'évaluation des impacts de la crise sanitaire.</p> <p>Les marchés relatifs aux évaluations ont été attribués fin septembre 2022 pour un rendu au premier semestre 2023.</p> |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

ACTIONS DE COMMUNICATION

Bilan de communication FEDER

Actions de communication se sont poursuivies tout au long de l'année 2022, avec une adaptation au regard de la nouvelle gouvernance régionale



- Diffusion régulière de post/publications sur les réseaux sociaux concernant l'actualité, les bénéficiaires et la programmation



- Mise en place d'une communication dédiée
 - Joli mois de l'Europe,
 - page dédiée FEDER du site de la Région



- Création et diffusion de vidéos testimoniales :
 - parution régulière d'article ou dossier directement liés aux aides européennes sur la programmation et des projets dans le journal de la Région
 - et dans différents supports médiatiques



- Campagne média : valorisation du Plan de Relance FEDER REACT UE à La Réunion
 - site Internet dédié et partenariat média TV

Éléments issus de la réunion technique FEDER

| | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|--------------------------------------|---|--|
| Actions de communication 2022 | La CE prend acte des actions de communication réalisées par l'AG en 2022. | |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

PDRR 2014-2022



ETAT D'AVANCEMENT DU PDRR 2014-2022

Contexte général

692,50 M€

(642,26 M€ hors relance)

Fonds publics

528,55 M€

FEADER

481,69 M€

FEADER *Transition*

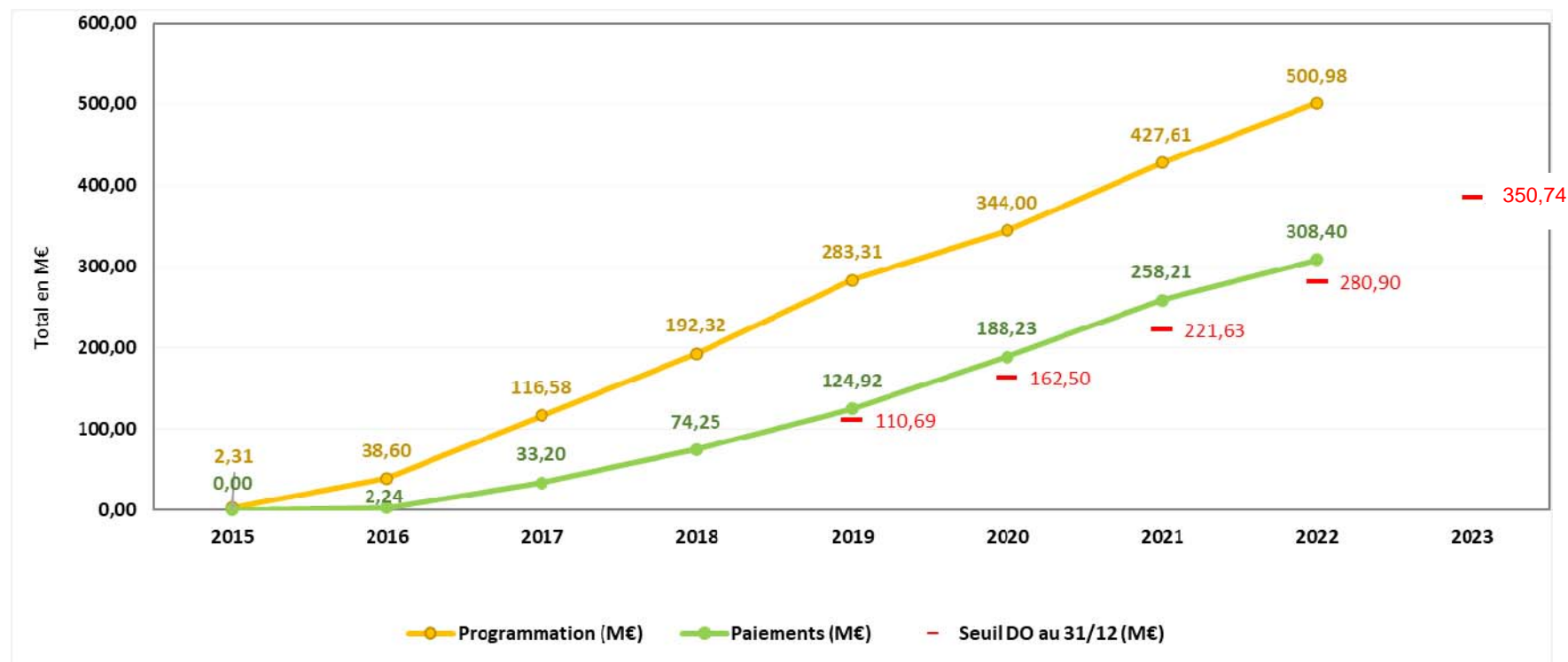
46,86 M€

FEADER *relance*

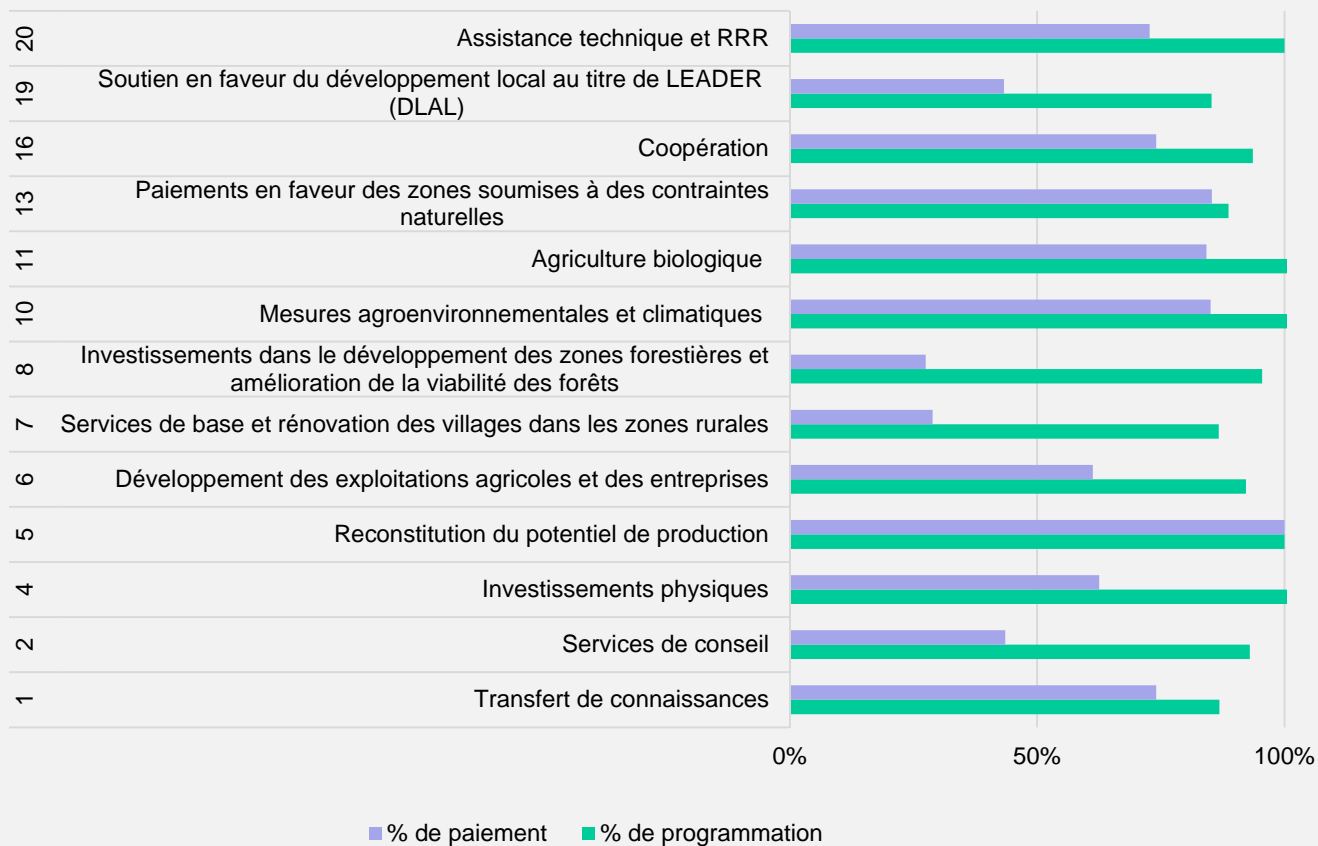
➤ **Modification du PDRR en cours:**

- ❖ Ajustement afin d'assurer une transition harmonieuse entre les deux périodes de programmation
- ❖ Ajustement afin de respecter les clauses de non régression environnementales

Données financières au 02/12/2022



Avancement par mesure : FEADER socle



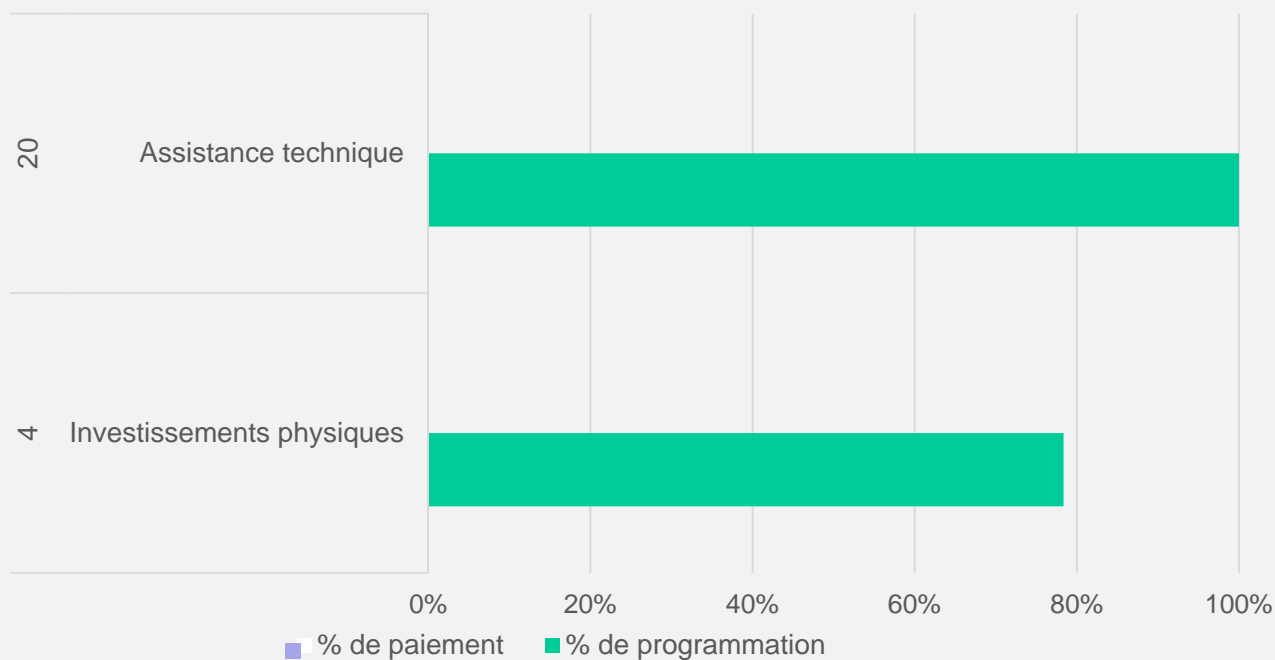
PROGRAMMATION

Niveau très satisfaisant avec la quasi-totalité des mesures supérieures à 90% sauf mesure 1, 7 et mesure 19

PAIEMENTS

Niveau très satisfaisant avec la quasi-totalité des mesures supérieures à 50% sauf mesures 2, 7, 8 et 19

Avancement par mesure : FEADER Relance



Démarrage de la programmation en mai 2021 suite à la modification du PDRR

Des projets identifiés en cours d'instruction qui permettront d'atteindre les 100%

Premiers paiements en 2023

Données financières au 02/12/2022 - Synthèse

Données actualisées au 02/12/2022 :

- FEADER socle : 481,7M€ de FEADER
 - 463,9 M€ programmés soit 96% de la maquette
 - 308,4 M€ payés soit 64% de la maquette
- FEADER relance : 49,9 M€ de FEADER
 - 37 M€ programmés soit 79%
 - Premiers paiements attendus pour 2023
- DO 2022 dépassé depuis mai 2022
 - ❖ Marge de 30 M€ fin décembre 2022

Perspectives

- **Sur la programmation**
 - ❖ Atteindre les 100% de programmation avant fin 2023

- **Sur les paiements**
 - ❖ Atteindre 100% de paiement au 31/12/2025

- **Sur les indicateurs de performance**
 - ❖ Résultats satisfaisants sur l'ensemble des priorités

PDRR 2014-2022

| Point de discussion | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|--|---|---|
| <p>Etat d'avancement du PDR 2014-2022</p> | <p>La Commission européenne se félicite de la dynamique de programmation et de paiement y compris sur les mesures qui avaient connu un démarrage plus lent.</p> <p>L'ASP s'interroge sur la prise en compte du montant de la réserve de performance dans le calcul de la cible 2023 du DO.</p> <p>La Commission européenne s'interroge sur la sur-programmation sur les mesures surfaciques (Mesure 10 ; Mesure 11), alors qu'un ajustement à la baisse de ces mesures est en cours d'examen.</p> | <p>Une réponse sera apportée après vérification. L'AG se rapprochera de la DGAGRI pour avoir des précisions sur le méthodologie de calcul du DO 2023.</p> <p>Cette sur-programmation correspond à la prise en compte des taux de chute prévisionnels.</p> |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

AVANCEMENT DU PLAN DE COMMUNICATION

COMMUNICATION

❑ Rappels sur le plan de communication

❖ Objectifs

- ✓ Faire connaître les interventions du PDRR sur le territoire
- ✓ Valoriser les projets ;
- ✓ Fédérer les acteurs à la réussite et à la mise en œuvre du PDRR

❖ Les axes retenus

| Axes | Objectifs | Public cible |
|------------|--|--|
| INFORMER | Faciliter & simplifier les démarches | Porteur de projet, bénéficiaires |
| MEDIATISER | Montrer les résultats, renforcer la visibilité du FEADER | Grand public, organismes agricoles |
| ANIMER | Accompagner, mobiliser, sensibiliser | Relais – Organismes agricoles - Scolaire |

ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2022



Actualisation des sites Internet d'information des bénéficiaires et du grand public

- [Portail Département/ FEADER](#)
- [Portail www.reunioneurope.org](#)



Encart presse

- **Appels à projets** : 2 dans la presse locale et 1 appel à candidature LEADER



Visites médiatisées

- **Visites d'exploitations** dans l'ouest (atelier de conditionnement des œufs matines, visite de la ferme et fromagerie « les alambiquettes »)



➤ Sensibilisation des partenaires et relais

- **Formation Aides d'Etat (ASP-FEADER)**



➤ Conférence sur le Programme stratégique national sur l'agriculture et sur les financements FEADER 2023-2024



➤ Intervention auprès du public scolaire

- **Édition digitale** du Joli Mois de l'Europe dans les établissements agricoles (partenariat Département - DAAF et CRIJ - 235 jeunes sensibilisés) 45

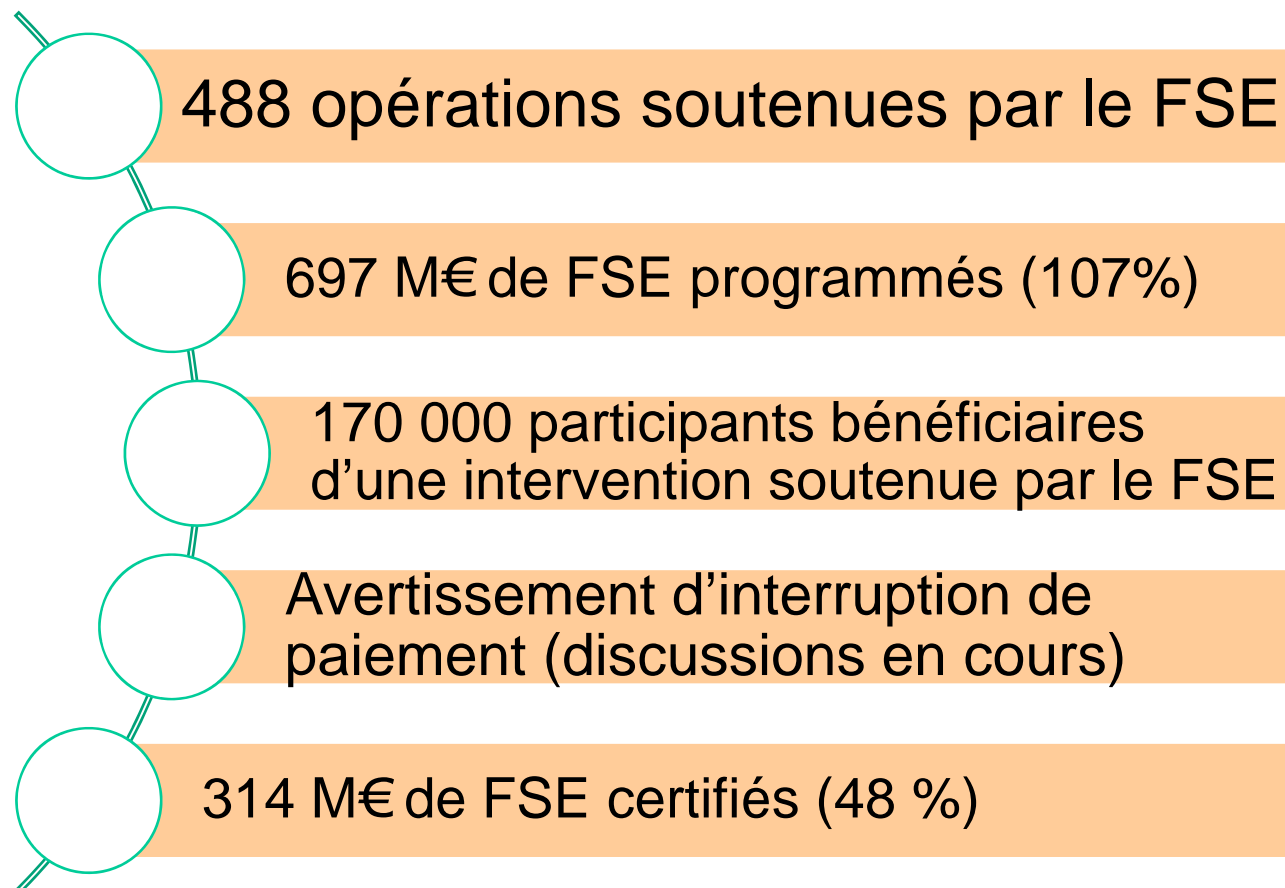
DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

PO FSE 2014-2020



AVANCEMENT DU PROGRAMME

QUELQUES DONNEES ESSENTIELLES



AVANCEMENT DU PROGRAMME PAR AXE

Un taux de programmation de 107% en progression significative :

- ➔ Axe 1 (formation professionnelle) à un très bon niveau de programmation (127%)
- ➔ Axe 2 (emploi et mobilité) performant programmé à 106%
- ➔ Axe 3 (inclusion) en progrès significatif à 115% de programmation
- ➔ Axe 5 (COVID) programmé à 100%
- ➔ Axe 6 (REACT-EU) en nette progression/CNS précédent programmé maintenant à 83%

Avancement du programme

| Points de discussion | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|---|---|---|
| Programmation | La Commission prend acte de la bonne évolution de l'ensemble du programme et note les progrès significatifs de l'axe 3 jusqu'alors en difficulté ainsi que les progrès de l'axe 6 REACT EU. | L'autorité de gestion signale que le niveau de programmation des axes 1 à 5 (hors REACT EU) se situe à un niveau comparable à celui de la génération de programme 2007-2013. Une progression de la programmation, en particulier sur REACT EU est attendue. |
| Certification | La Commission attire l'attention sur le montant encore élevé de dépenses restant à certifier. | L'autorité de gestion confirme la concentration des efforts sur la certification des dépenses qui devient une priorité de fin de programme. |
| <i>Avertissement de suspension de paiement</i> | La Commission informe que des échanges sont en cours avec l'autorité d'audit au sujet de l'avertissement de suspension de paiement. | |

PERSPECTIVES POUR LA CLOTURE

PERSPECTIVES POUR LA CLOTURE

⇒ Axe 1 : Une trajectoire financière favorable vers 98% de réalisation.

Dynamisme des formations FPA, sanitaires et sociales, de la prévention du décrochage scolaire, des formations initiales aux métiers agricoles et de la mer ...

⇒ Axe 2 : Une trajectoire stabilisée vers 97% de réalisation.

Fort soutien à l'apprentissage, à l'accompagnement des créateurs d'entreprises et à l'emploi des jeunes ...

⇒ Axe 3 : Un rattrapage du retard pris en début de programme vers 107% de réalisation.

Des effets du plan de dynamisation de l'axe maintenant mesurables

PERSPECTIVES POUR LA CLOTURE

⇒ Axe 5 : Une probable réalisation optimale à 100%.

Soutien à la lutte anti-covid (EPI, accompagnement des entreprises ...)

⇒ Axe 6 : Une trajectoire favorable mais encore fragile vers 100% de réalisation ...

Opérations soutenues par les fonds REACT EU

⇒ Des objectifs de performance (indicateurs de réalisation et de résultat) ...

... en voie d'être atteints pour les axes 1, 2 et 5 mais nécessitant une vigilance sur les axes 3 et 6

Perspectives pour la clôture

| Points de discussion | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|--|--|---|
| <p>Perspectives pour la clôture</p> | <p>La Commission prend acte des tendances favorables à une réalisation satisfaisante du programme, même si les perspectives sur REACT EU sont encore fragiles.</p> | <p>L'autorité de gestion souligne que la programmation de REACT EU n'est pas achevée et que des opérations sont attendues qui devraient contribuer à l'amélioration de la performance du programme.</p> |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

ACTIONS DE COMMUNICATION 2022

Mise en œuvre du plan de communication 2022

1. Diffusion de supports de communication

- Finalisation d'une plaquette inter-programmes opérationnels FSE
- Prêt de kakemonos et oriflammes pour les événements FSE
- Distribution de goodies



2. Actions physiques

- Organisation d'une réunion des porteurs de projets le 7 octobre 2022
- Accompagnement pour la réalisation du projet RoadtripEUR lancé par le Ministère des Outre-Mer



3. Actions digitales

- Réalisation de vidéos pour le joli mois de l'Europe avec la DGEFP
- Campagne de diffusion des 4 vidéos REACT-EU sur Internet (septembre-octobre 2022)
- Lancement de webinaire sur différentes thématiques
- Redynamisation du site Internet FSE.re



Diffusion de spot FSE

Actions de communication 2022

| Point de discussion | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|----------------------|---|---|
| Communication | <p>La Commission prend acte de l'avancement du plan de communication et des actions réalisées en 2022. Elle souligne l'intérêt des modules audio-visuels à fort impact. Elle propose que ces supports soient transmis à la Commission pour valoriser les actions et les bonnes pratiques menées sur le territoire.</p> <p>La Commission souligne l'intérêt de présenter des projets ou des témoignages de bénéficiaires dans le cadre des comités de suivi.</p> | <p>L'autorité de gestion souligne les adaptations apportées en favorisant le recours aux réseaux sociaux, élargissant ainsi le public cible et favorisant des économies grâce à ces nouveaux vecteurs de communication.</p> |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION

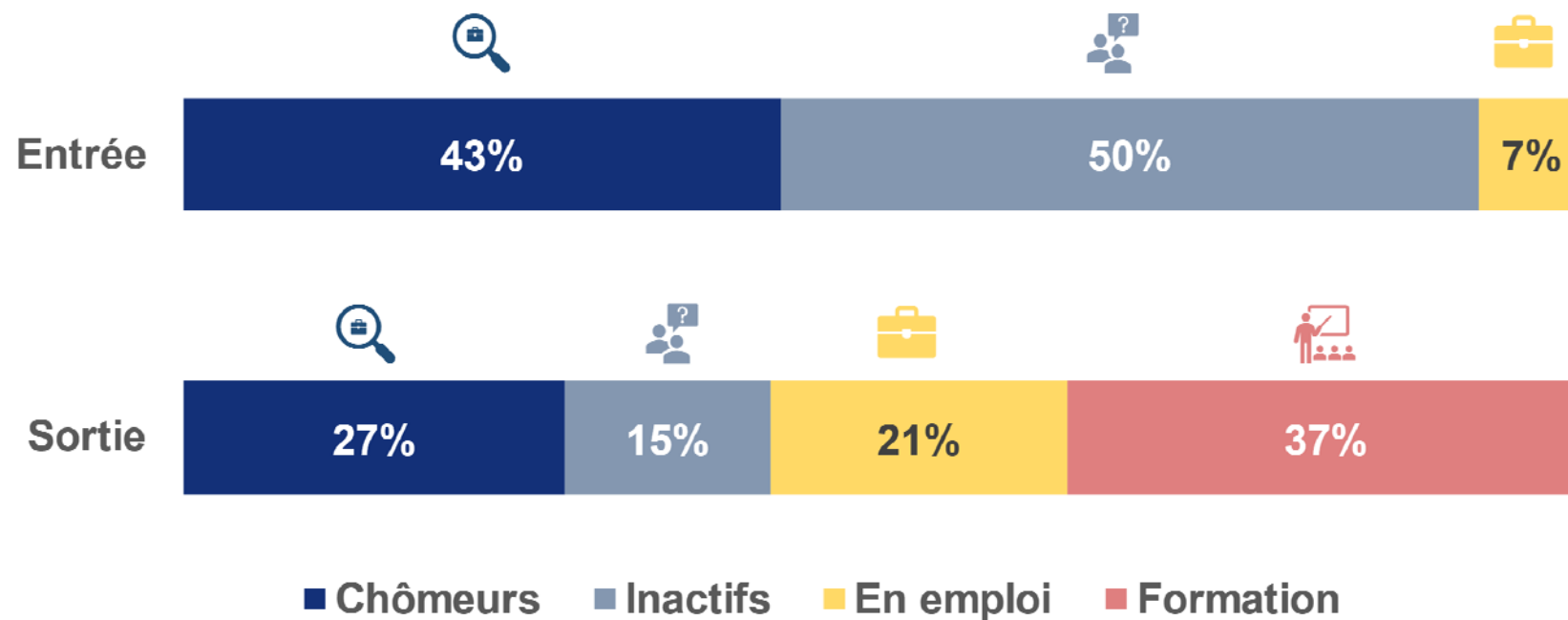
Un plan d'évaluation réalisé dans son intégralité

- ✓ Evaluation de la mise en œuvre du PO à mi-parcours (2018).
- ✓ Evaluation d'impact des dispositifs de mobilité à mi-parcours (2018).
- ✓ Evaluation d'impact des 3 axes du PO + niveau de prise en compte des PH (2020).
- ✓ Enquêtes sur la situation des participants 6 mois après leur sortie d'une opération co-financée par le FSE (2019 / 2021 / 2024).
- ✓ Pilotage partenarial : Comité Régional d'Evaluation et des instances de suivi technique.

Des résultats et enseignements utiles pour l'avenir

- ✓ Rapports complets disponibles sur reunioneurope.org.
- ✓ Recommandations préconisées et des mesures déjà mises en places et d'autres à prévoir dans le cadre de la programmation 2021-2027.
- ✓ Rapport de synthèse des évaluations qui sera transmis à la Commission européenne avant la fin de l'année 2022.

Quelques résultats : situation professionnelle des participants



Point sur l'évaluation

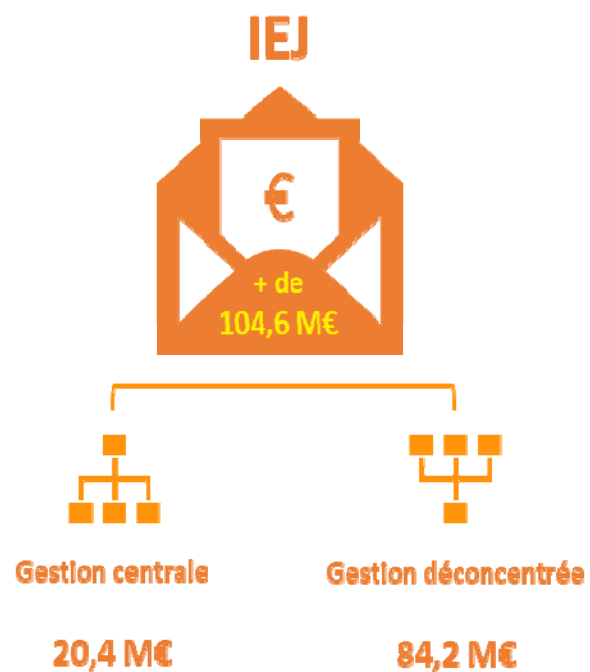
| Point de discussion | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|--------------------------|--|--|
| <p>Evaluation</p> | <p>La Commission prend acte de l'avancement du plan d'évaluation et du suivi des recommandations émises.</p> | <p>L'autorité de gestion informe que le rapport de synthèse des évaluations sera effectivement transmis à la Commission avant la fin de l'année.</p> |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

VOLET DECONCENTRE DU PON IEJ

Initiative pour l'Emploi de Jeunes – volet déconcentré

Dotation en montant UE



97% de programmation
41 Opérations

67% de certification
23 opérations soldées

40.000 participants
42% en emploi ou en
formation

Volet déconcentré du PON IEJ

| Point de discussion | Observations | Précisions apportées par l'autorité de gestion |
|---------------------|---|---|
| IEJ | La Commission prend acte de l'avancement du volet déconcentré du PON IEJ. Elle s'interroge sur le poids des opérations qui seraient à déprogrammer. | L'autorité de gestion informe que les efforts sont concentrés sur la certification des dépenses, un dernier appel de fonds étant prévu en septembre 2023. Concernant le volume financier des opérations à déprogrammer, il est évalué à environ 10M€. |

DECISION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI

Fin de la première séquence

Merci pour votre attention



COMITE NATIONAL DE SUIVI PLURIFONDS

ANNEXE :

Allocutions
(seul le prononcé fait foi)

Comité National de Suivi plurifonds
Intervention de M Cyrille MELCHIOR, Président du Conseil
Départemental le 13 Décembre 2022

Monsieur le Préfet de la Réunion,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Madame la Présidente du Conseil Régional,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission européenne,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité National de Suivi des fonds européens,

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de saluer vivement l'ensemble des participants du CNS et de vous remercier de votre présence aux travaux de ce Comité.

Je me permets d'excuser notre correspondant géographique, Monsieur Marc BLONDIAU qui n'a pu être présent à cette séance mais qui a pu participer aux échanges préalables et qui m'a chargé de transmettre le message suivant en son nom :

« J'aurais aimé être avec vous aujourd'hui mais des problèmes d'agenda m'en ont empêché. J'ai toutefois eu la chance de croiser la semaine dernière certains d'entre vous.

Je vous remercie pour l'accueil et les échanges. Côté programmation et dépenses, nous pouvons nous réjouir de la bonne progression du PDR. Le défi pour 2023 sera de continuer sur cette voie pour le PDR 2014-2022 et de bien lancer le plan stratégique 2023-2027 »

Je reprends donc mon intervention après ce message encourageant de la DG Agri :

Sachez que je suis très honoré d'être parmi vous à l'occasion de ce Comité National de Suivi qui comme chaque année nous permet de partager en toute transparence les éléments d'avancement sur les différents programmes.

Suite aux échanges techniques qui ont démarré en fin de semaine dernière, ce Comité nous permettra de constater que la dynamique d'engagement et de paiement pour l'ensemble des fonds est très satisfaisante. Tous les acteurs démontrent ainsi leur mobilisation au regard de l'importance que représente les fonds européens pour le développement du territoire réunionnais.

Par ailleurs, ce temps d'échange permettra également de faire le point sur les futurs programmes qui permettront la poursuite du développement de notre île qui souffre de handicaps structurels et notamment :

- un territoire éloigné, exigu et contraint,
- une vitalité démographique qui reste soutenue au regard des autres régions françaises et de l'Europe,

- un développement économique et social déséquilibré du territoire,
- et un taux de chômage important.

Comme à chaque nouvelle période, un nouveau cadre réglementaire devra être pris en compte, mais je tiens à réaffirmer ma volonté de maintenir notre partenariat entre Etat, Région et Département que nous avons construit depuis plus de 30 ans.

Mon propos d'aujourd'hui sera essentiellement centré sur la gestion du FEADER pour lequel j'assume la responsabilité d'autorité de gestion depuis 2014.

Concernant la période 2014-2022, le niveau d'avancement est conforme à nos prévisions **avec 95% des crédits programmés et 58% des crédits payés.** Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux services de la DAAF et au Secrétariat Général des Hauts qui assuraient jusqu'à ce jour l'instruction des dossiers du PDRR 2014-2022 dans le cadre d'une délégation de tâches. Ces délégations de tâches seront clôturées, hormis pour les mesures surfaciques, en cette fin d'année compte tenu d'une part du transfert de compétences et d'autre part au regard l'évolution du cadrage réglementaire national interdisant la subdélégation des tâches d'instruction. Nous affichons aujourd'hui ces bons résultats grâce à votre travail et votre implication.

Contrairement aux autres fonds, le FEADER a pu bénéficier de deux années de programmation supplémentaires et ne se clôturera en paiement que fin 2025.

Comme annoncé au précédent CNS, notre objectif est d'atteindre les 100% de programmation en 2023 et les dispositions ont été prises afin d'assurer une transition harmonieuse avec le FEADER 2023-2027 : Aussi une modification du PDR est en cours, suite à la consultation écrite du CNS en novembre, pour permettre les ajustements nécessaires et atteindre nos objectifs. Un certain nombre de dispositifs vont encore bénéficier de crédits en 2023 sur le PDR pour mettre en place progressivement le nouveau FEADER.

Concernant la période 2023-2027, les travaux préparatoires ont été engagés depuis 2019, et l'année 2022 a vu aboutir cette démarche avec l'adoption du Plan Stratégique National français le 31 août 2022.

Ma collectivité s'est engagée à assurer la fonction d'Autorité de Gestion Régionale pour cette nouvelle période et nous serons au rendez-vous pour poursuivre les développement agricole et rural de notre île et atteindre nos objectifs, à savoir :

- Consolider le modèle familial ;
- Réussir la transition agro-écologique ;
- Tendre vers la souveraineté alimentaire ;
- Préserver la biodiversité de notre territoire ;

- Et garantir l'accès de nos concitoyens à des produits frais et de qualité.

L'adoption du PSN français est une première étape importante et nous pouvons être fier du travail accompli dans une nouvelle configuration qui impliquait un travail en mode partenarial avec les autres régions françaises et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Il a donc été nécessaire de défendre nos particularités de région ultrapériphérique dans ce contexte.

Mais il reste encore certaines étapes à franchir avant le démarrage de la prochaine programmation notamment la mise en place du Comité de Suivi Régional qui validera les critères de sélection des projets, de finaliser toutes les procédures de gestion en lien avec l'Agence de Service et de Paiement et de mettre en place le futur logiciel de gestion. Notre objectif est d'ouvrir les premiers dispositifs au premier trimestre 2023, notamment ceux pour lesquels il n'y a plus de disponibilité financière sur le PDR 14-22.

Enfin, cette année a été aussi consacrée à l'organisation du transfert de compétences. Pour mémoire, la majorité de l'instruction des dossiers était sur 2014-2022 assurée par les services de l'Etat.

A partir du 1^{er} janvier 2023, tous les dossiers 2014-2022 non soldés seront transférés au Département qui assurera également pleinement la gestion de tous les dispositifs 2023-2027.

Je tiens à remercier les services de l'Etat qui ont œuvré pour que ce transfert se fasse dans les meilleures conditions possibles mais je tiens à souligner que ce transfert sera complexe du fait de la faiblesse des moyens humains et financiers transférés. Le Département fera donc les efforts financiers complémentaires pour assurer les missions et une réorganisation des services est en cours pour assumer toutes les tâches.

Toutes les années de transition entraînent un changement des habitudes et quelques difficultés.

Aussi je remercie d'avance tous les acteurs et partenaires pour que toutes ces étapes à venir se déroulent au mieux car je connais l'implication de tous sur ces sujets qui ont un caractère stratégique pour notre île.

Mesdames et Messieurs, nous sommes, confiants et sereins, pour la fin de la programmation 2014-2022 et le démarrage du FEADER 2023-2027. Un challenge important est devant nous mais nous serons au rendez vous pour répondre aux besoins du monde agricole et rural.

Je vous remercie de votre attention.

Seul le prononcé fait foi

Discours introductif – Représentant de la Commission Européenne Comité de suivi du programme Réunion

Madame la Présidente du Conseil régional,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir organisé ce comité de suivi des fonds structurels européens, ainsi que les réunions préparatoires.

La Réunion est la première région ultrapériphérique de l'UE à avoir vu son programme régional approuvé pour la période de programmation 2021-2027. La mise en œuvre des projets auxquels l'Union européenne va allouer 1 409 millions d'euros sur la période peut enfin commencer.

Permettez-moi donc de dire bravo et merci à tous les collègues au sein du Conseil régional qui ont travaillé sans relâche pour rendre ce succès possible.

Notre réunion aujourd'hui intervient dans un contexte de sortie de pandémie COVID 19 malheureusement terni par la situation géopolitique actuelle en Europe. L'agression russe impacte directement le contexte énergétique européen, et ce, alors même que les États membres et toutes les régions de l'Union européenne vivaient déjà une crise sociale et économique sans précédent. Nous savons bien que La Réunion en a été témoin.

Je saisis l'occasion de cette rencontre avec le partenariat pour rappeler encore une fois l'importance de la réaction commune face à la crise du COVID. L'Europe a réagi rapidement à l'urgence sanitaire et l'on peut ici citer le succès des opérations de vaccination dans les États membres. Dès juillet 2020, la Commission a mis en place un plan de relance ambitieux appelé à juste titre NextGeneration EU doté de 750 milliards d'euros. L'ambition est double: permettre une reprise économique rapide et forte, tout en accélérant la transition verte et numérique. L'enveloppe française du Plan de relance européen s'élève à 37,5 milliards d'euros et La Réunion bénéficie d'une partie conséquente de ces crédits.

La Politique de cohésion européenne, avec les fonds FEDER et FSE, a été partie prenante active dans cette réponse à la crise. 47,5 milliards d'euros ont été injectés dans l'économie de l'UE via la Politique de cohésion sur la période 2014-2020 à travers l'initiative REACT-EU, dont 3,9 milliards pour la France. La Réunion a ainsi vu son programme FEDER modifié à deux reprises pour y intégrer les ressources REACT-EU d'un montant total de 340 millions d'euros.

Cette allocation supplémentaire en cours de mise en œuvre permet de renforcer les investissements dans les petites et moyennes entreprises, de soutenir les infrastructures éducatives et de santé, la gestion et conservation de l'eau, la prévention et gestion des risques liés au climat, l'apprentissage et l'éducation en ligne ainsi que la protection du patrimoine.

Quelques mots sur l'avancement du programme 2014-2020 qui est l'un des points à l'agenda de ce Comité de suivi. La mise en œuvre du programme FEDER Réunion est globalement satisfaisante. La demande de modification transmise par l'Autorité de gestion mi-novembre concernant le transfert entre axes et la modification des indicateurs est en cours d'adoption par la Commission. Le seuil de dégagement d'office est déjà atteint pour ce programme, ce dont on peut se réjouir. Toutefois, N+3 reste un défi important et les efforts doivent être maintenus pour une bonne exécution des opérations d'ici fin 2023.

L'année 2023 sera une année clé en raison du chevauchement des deux périodes de programmation. Le défi concerne particulièrement la mise en œuvre des crédits additionnels REACT EU, alloués suite à la crise COVID en 2021 et 2022 (donc très récemment) mais qui, étant des crédits d'urgence, n'échappent pas au respect des mêmes échéances réglementaires de réalisation que les autres crédits du programme.

Sans nier les difficultés, nous sommes persuadés que nous pouvons y arriver. D'un côté, parce que la bonne gestion de la région nous emmène à rester confiants (comme en témoigne un taux d'erreur historiquement très bas). De l'autre, parce que nous savons que les mesures opportunes ont été ou sont en train d'être prises pour atteindre les objectifs.

En conclusion, nous nous trouvons aujourd'hui à un moment important, avec devant nous un grand nombre de défis, notamment le démarrage du nouveau programme et la clôture de l'ancien dans les meilleurs délais. Je compte sur votre engagement et sur votre

enthousiasme pour que l'ensemble de ces défis puissent progresser au mieux. De notre côté, je peux vous assurer de notre meilleure coopération et vous pouvez compter sur moi et mes collègues pour vous appuyer dans vos actions.

**Intervention de Mme Huguette BELLO
Présidente du Conseil Régional**

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI

***Mardi 13 décembre 2022 à 09H00
Hôtel Créolia - Saint Denis de La Réunion***

Monsieur le Préfet de La Réunion,

Monsieur le Président du Conseil Départemental, (ou Monsieur le Premier Vice-Président)

Messieurs les Présidents des Comités Consultatifs et des Chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission Européenne,

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de saluer l'ensemble des membres de ce comité de suivi et notamment nos partenaires de la Commission Européenne.

Ce comité ou ces comités en réalité s'inscrivent à un moment très particulier dans les calendriers qui rythment les programmes européens : celui tout d'abord du pré-bilan lorsqu'on examine les programmes 2014-2023. Mais nous aurons à examiner les perspectives offertes par les nouveaux moyens négociés et agréés pour notre île, qui nous amèneront à l'horizon 2030.

Notre réunion se tient dans un contexte marqué par la succession de crises :

- crise sanitaire dont le pic a eu lieu au début de l'année 2022,
- crise économique et sociale. Cette crise dans une Région Ultrapériphérique très éloignée du continent européen a affecté les chaînes logistiques, a entraîné du fait d'une situation d'oligopole une explosion des coûts du fret.

In fine le retour de l'inflation, en particulier au niveau des matières premières de base, a touché tant notre tissu de petites entreprises que les consommateurs les plus modestes.

Mais de manière plus globale c'est à une crise de notre modèle de société que nous assistons au regard des enjeux de la transition écologique. Jamais à ce titre les objectifs du développement durable n'ont semblé si pertinents pour la conduite des politiques publiques.

L'année 2022, aura été marquée pour les RUP tout d'abord par la Conférence Ministérielle sur l'ultrapériphérie qui s'est tenue en Mai en Martinique, sous la Présidence française du Conseil.

La Commission, au regard des demandes convergentes des RUP et de leurs Etats Membres, a défini une stratégie rénovée pour nos régions. Celle-ci est basée principalement sur une meilleure utilisation des outils communautaires, et ce qu'il convient de souligner avec satisfaction, par un accès plus aisé, à certains d'entre eux.

Le nouveau cadre stratégique pour la région indopacifique nous fait aussi entrevoir un chemin pour la valorisation de nos atouts et donc de notre développement.

Que demandons-nous ?

Plus de cohérence dans l'action européenne, plus d'audace au regard de notre double appartenance à notre espace géoéconomique et à l'Europe. Cette audace, l'Union Européenne a su la mettre en œuvre au niveau des modalités de financement du plan de relance, ou encore par la prise en compte au titre des aides d'Etat de plans de soutien massif pour les entreprises au regard de l'augmentation des coûts de l'énergie (hors produits pétroliers), voire plus récemment par le financement des outils de la politique de cohésion en faveur des réfugiés, ou des aides aux PME.

Que constatons nous cependant ?

Que la cohérence de cette politique dont nous savons qu'elle anime Mme la Commissaire FERREIRA reste entravée par des procédures au mieux technocratiques, je pense aux aides à la flotte, ou qui ne relèvent pas de notre situation, je pense ici à la menace qui affecte le futur programme FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture), au regard de la mise en demeure de la Commission sur la grande pêche thonière de l'océan Indien.

Elle se heurte – et c'est un comble au regard de la flexibilité constatée dans le domaine énergétique – à de lourdes incertitudes quant à la possibilité d'accélérer la transition écologique au niveau de chaque ménage.

Il existe en effet une menace réelle d'interdiction du cumul des soutiens publics en faveur de la micro-production photovoltaïque, et donc pour ce qui nous concerne de la mise en œuvre des moyens du FEDER.

Cette nouvelle stratégie demandera enfin à être analysée au regard des premières décisions législatives prises au titre de l'objectif européen « zéro carbone » à l'horizon 2050 et de son impact à partir de 2030 pour nos **concitoyens** et notre attractivité.

Nous ne demandons pas de compenser les effets globaux des politiques européennes, politiques conçues pour un continent, nous aspirons à ce que soit déclinée la ligne directrice du Président Jacques Delors pour nos territoires, à savoir appliquer « le principe de réalité ».

Pour conclure, je souhaiterais rappeler les principes que je vous indiquais il y a un an quant à la gestion des fonds européens qui nous sont confiés :

- responsabilité car outre la dotation la plus élevée pour un programme européen pour la période 2014-2023, nous devons aussi gérer, et aujourd'hui certifier, 14% de l'enveloppe française affectée à la relance, par le moyen de la politique régionale,
- rigueur et transparence dans l'usage des fonds, et je tiens à cet égard à souligner que peu de programmes français ont de manière constante des taux d'erreurs aussi faibles,
- persévérance, et il nous en faut puisque nos demandes pour assouplir les règles de clôture, au profit et j'insiste sur ce point, au profit des bénéficiaires, n'ont été que partiellement entendus, y compris pour permettre en 2024 un temps raisonnable pour les certifications finales,
- persévérance également pour mobiliser des projets nouveaux au titre de REACT UE, naturellement plus complexe à gérer, évidemment avec un temps de certification plus long mais aussi et surtout avec un impact économique plus fort que le simple remboursement des projets,
- conviction enfin que les porteurs de projets et en premier lieu les collectivités locales, mobilisent leur énergie pour finaliser leurs projets dans les délais impartis, puisque ceux-ci sont définitivement connus et surmontent les aléas dont nous ne mésestimons pas à notre niveau

l'ampleur. Je souligne et salue à ce titre leur mobilisation qui conduit à la saturation du volet REACT UE,

- conviction que la France et la Commission mettront en place une flexibilité pour adapter leurs délais afin de permettre une certification rigoureuse en 2024, alors qu'à ce jour ils ont été réduits de 2 mois en France.

Au cours des 18 prochains mois, toute notre énergie doit être axée sur la certification des dépenses et le respect des délais.

En parallèle l'adoption du nouveau programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi des mesures régionalisées du PO National FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) nous **permettront** d'accompagner La Réunion dans un nouveau modèle de développement économique plus solidaire et plus durable. Nous lancerons aujourd'hui le cadre de gouvernance de ce programme.

Il s'agit du seul programme entièrement régionalisé qui demeurera au cours de cette programmation au regard des décisions européennes et nationales. Nous aurons l'occasion de revenir sur son contenu très rapidement dans la partie qui sera consacrée à l'installation de son comité de suivi. Nous pourrons l'évoquer plus longuement cette après-midi pour la réunion de lancement de ce programme qui mobilisera 1,789 Milliards d'euros dont 1,410 Milliards d'euros en provenance de la politique de cohésion.

Nous serons, je vous l'assure au triple rendez-vous qui nous attend : clôture du PO 14-20 FEDER, clôture de son volet REACT UE et mise en œuvre opérationnel du nouveau programme.

Je vous remercie.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité National de Suivi des fonds européens

13 décembre 2022

Discours de M. le Préfet de La Réunion

Seul le prononcé fait foi

Madame la présidente du Conseil régional ;

Monsieur le président du Conseil départemental ;

Mesdames et Monsieur les représentants de la Commission européenne ;

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations centrales ;

Mesdames et Messieurs les membres du Comité national de suivi ;

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités ;

Je vous remercie toutes et tous de votre présence aux travaux de ce Comité National de Suivi (CNS). Je souhaite tout particulièrement saluer la présence à nos côtés des représentants de la Commission Européenne et des administrations centrales.

C'est un grand plaisir pour moi de co-présider à vos côtés, Mme la Présidente, M. le Président, les travaux de ce comité de suivi pluri-fonds. Le partenariat que l'État, la Région et le Département ont construit depuis plus de 30 ans autour de la gestion des fonds

européens est exemplaire et je me réjouis de constater que cette dynamique de collaboration est toujours aussi vivace, qui plus est à l'aune du lancement d'une nouvelle période de programmation

Nos résultats en matière de mise en œuvre des fonds européens attestent depuis de nombreuses années de l'efficacité de ce mode de gestion qui s'appuie non seulement sur des instances de gouvernance commune mais aussi et surtout sur l'outil de mutualisation de nos moyens qu'est l'AGILE. Je souhaite à ce titre remercier M. Philippe CLAIN, directeur de l'AGILE, ainsi que ses équipes, pour le travail réalisé dans la gestion et le suivi des fonds européens en général ainsi que pour l'organisation de ce comité en particulier. Malgré les évolutions attendues pour la prochaine période de programmation, je souhaite vivement que ce partenariat soit poursuivi et renforcé.

Comme chaque année, nous nous retrouvons pour examiner ensemble l'avancement des programmes communautaires dans une logique de transparence quant à l'utilisation des fonds publics qui nous sont confiés.

*** **

Mon intervention sera essentiellement centrée sur le Fonds social européen pour lequel j'assume les responsabilités d'autorité de gestion.

Le programme, initialement doté de 501 M€ de fonds communautaires, a été abondé en 2021, d'une enveloppe de 148 M€ au titre de la relance européenne afin de lutter contre les impacts négatifs de la crise sanitaire.

Indépendamment de ces crédits REACT UE, dont la mise en œuvre a démarré tardivement et dont la programmation est en cours, l'année 2022 nous aura permis de combler le retard de programmation que le FSE accusait ces dernières années. En effet, hors crédits REACT, le

taux de programmation est actuellement de 114 %, avec une légère sur-programmation qui devrait nous permettre d'atteindre les objectifs du programme. Le taux de certification du programme atteint quant à lui 48 % des crédits (62 % hors REACT). Ces résultats, encourageant, devraient nous permettre d'éviter, cette année encore, le risque de dégageant d'office.

Je souhaite à ce stade remercier l'ensemble des acteurs qui contribuent, d'une manière ou d'une autre, à la mise en œuvre de ce programme – services de l'État, collectivités, opérateurs, porteurs de projet, acteurs du champ économique et social – car les effets du FSE sur notre territoire sont prégnants et concrets. À ce jour, près de 490 projets ont été accompagnés dans les domaines de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de la mobilité ou encore de l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Cela représente plus de 170 000 réunionnaises et réunionnais qui ont bénéficié d'une action soutenue par le FSE depuis 2014. Parmi eux, 31 000 ont intégré un programme de mobilité, 9700 élèves ont été accompagnés dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire et plus de 33 000 ont participé à un dispositif de formation ou d'apprentissage, pour ne citer que ces quelques exemples.

Désormais, la période de programmation du FSE 14/20 touche à sa fin. A ce titre, le calendrier de clôture qui a été défini et partagé avec le partenariat devra guider notre action. Les différentes échéances qui y figurent devront être rigoureusement respectées.

C'est pourquoi, tous les services contribuant à la mise en œuvre du programme devront poursuivre leur mobilisation sur le premier semestre 2023.

Qui dit clôture d'un programme, dit également lancement d'une nouvelle programmation. Les choses se précisent quant au FSE

comme nous le verrons plus tard. Je sais que ces périodes de transition demandent une mobilisation très soutenue des différents services et notamment de la DEETS. Je souhaite vous remercier pour votre implication dans la préparation de la période de programmation 21-27.

Dans ce contexte contraint de transition entre deux programmes, rappelons-nous que toute défaillance dans la mise en œuvre du programme 14/20 ou tout retard pris dans l'élaboration du programme 21/27 se fera au détriment de la population et du territoire réunionnais.

C'est pourquoi, afin de ne pas compromettre les objectifs que nous nous sommes collectivement assignés, je demande aux services de se mobiliser pleinement autour de trois actions :

- La finalisation de la programmation des opérations relevant du volet REACT UE du programme FSE ;
- l'amélioration du taux de certification des dépenses dans les prochains mois ;
- Et enfin, la finalisation de l'ensemble des actes et documents nécessaires à la mise en œuvre très prochaine du programme FSE + 2021/2027.

*** **

Je souhaiterais simplement conclure mon intervention en remerciant tout particulièrement deux services de l'État qui ont largement contribué à la mise en œuvre de politiques européennes et à la gestion des fonds associés sur le territoire réunionnais. Il s'agit tout d'abord de la DMSOI, qui a été le bras armé du préfet dans la gestion du FEAMP dont la nouvelle programmation sera confiée par la DGAMPA au Conseil régional, à tout le moins pour son volet régionalisé. Il s'agit ensuite de la DAAF qui a assuré l'instruction, pour le compte du département de la Réunion, d'une très grande

majorité des dossiers du dernier programme FEADER. Leur rôle respectif dans la mise en œuvre des fonds européens va évoluer et je souhaitais remercier tant la direction que les agents de ces services qui ont permis au territoire de bénéficier pleinement des fonds européens qui leur étaient dédiés.

*** **

Je vous remercie de votre attention.